

CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN FORAGE

Entre :

Matthieu COPPOOLSE
EARL COPPOOLSE
Bois Girault
Arrabloy
45500 GIEN

Désigné ci-après par "le propriétaire", d'une part

Et :

SAS Les 3 Dômes
La Tortillerie - RD 122
45 250 OUZOUEUR SUR TREZEE

Désigné ci-après par "l'utilisateur", d'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Situation du forage

La présente convention concerne la mise à disposition du forage du propriétaire.

Le forage se situe sur la parcelle cadastrale A0237

Article 2 : Objet de la convention

L'utilisateur souhaite avoir accès au forage du propriétaire afin de répondre aux besoins de l'unité de méthanisation en cas unique d'absence de ressource aqueuse sur le site.

Le volume prélevé sera d'au maximum 5 800 m³.

Article 3 : Engagements du propriétaire et de l'utilisateur

Le propriétaire est responsable de l'entretien du forage et de sa conformité vis-à-vis de la réglementation.

Le propriétaire s'engage à informer l'utilisateur de tout changement significatif pouvant impacter la situation ou les volumes prélevables dans ce forage.

Le propriétaire s'engage à soustraire les volumes prélevés par l'utilisateur de son quota attribué.

L'utilisateur s'engage à fournir au propriétaire le détail des volumes prélevés grâce à un relevé annuel des consommations.

L'utilisateur s'engage à mettre en œuvre sur son site toutes les mesures permettant de limiter les besoins à cette ressource.

L'utilisateur ne pourra pomper l'eau que pour la réinjecter au sein de l'unité de méthanisation.

Article 4 : Durée de la convention

La convention entre en vigueur à la date de sa signature par les deux parties.

Elle demeure en vigueur pour une durée de 3 ans et est renouvelable par tacite reconduction.

Chaque partie peut y mettre fin par préavis délivré par lettre recommandée avec accusé de réception 8 mois avant la date de renouvellement, sauf circonstances exceptionnelles ou cas de force majeure.

Article 5 : Rupture de contrat. Litiges

La présente convention peut être résiliée avant son terme normal en cas de manquement d'une des deux parties à l'une des obligations lui incombant.

Elle peut être résiliée avec un préavis de 8 mois par l'utilisateur, en cas de cessation d'activité (changement de propriété, vente, cessation foncière) ou de changement d'activité.

Elle peut également être résiliée avec un préavis de 8 mois par le propriétaire, en cas de modification sur le forage ou de cessation d'activité, sans que l'utilisateur puisse réclamer une indemnité.

Les délais de préavis ne s'appliquent pas en cas de circonstance exceptionnelle ou en cas de force majeure (sinistre, maladie...).

En cas de litige et en l'absence d'accord amiable, la seule juridiction reconnue et acceptée par les parties est celle du Tribunal d'Orléans.

Article 6 : Modifications

La présente convention peut être modifiée à tout moment d'un commun accord entre les deux parties, sur demande formulée par l'une d'entre-elles.

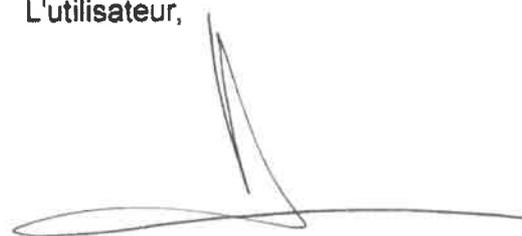
Fait a Arrabloy, le 27 fevrier 2020

Le propriétaire,

Matthieu Coppoolse gérant



L'utilisateur,





Exploitation Monsieur COPOOLSE

FORAGE

Commune Bois Girault - ARRABLOY

Réalisation Battage Soupape - Trépan

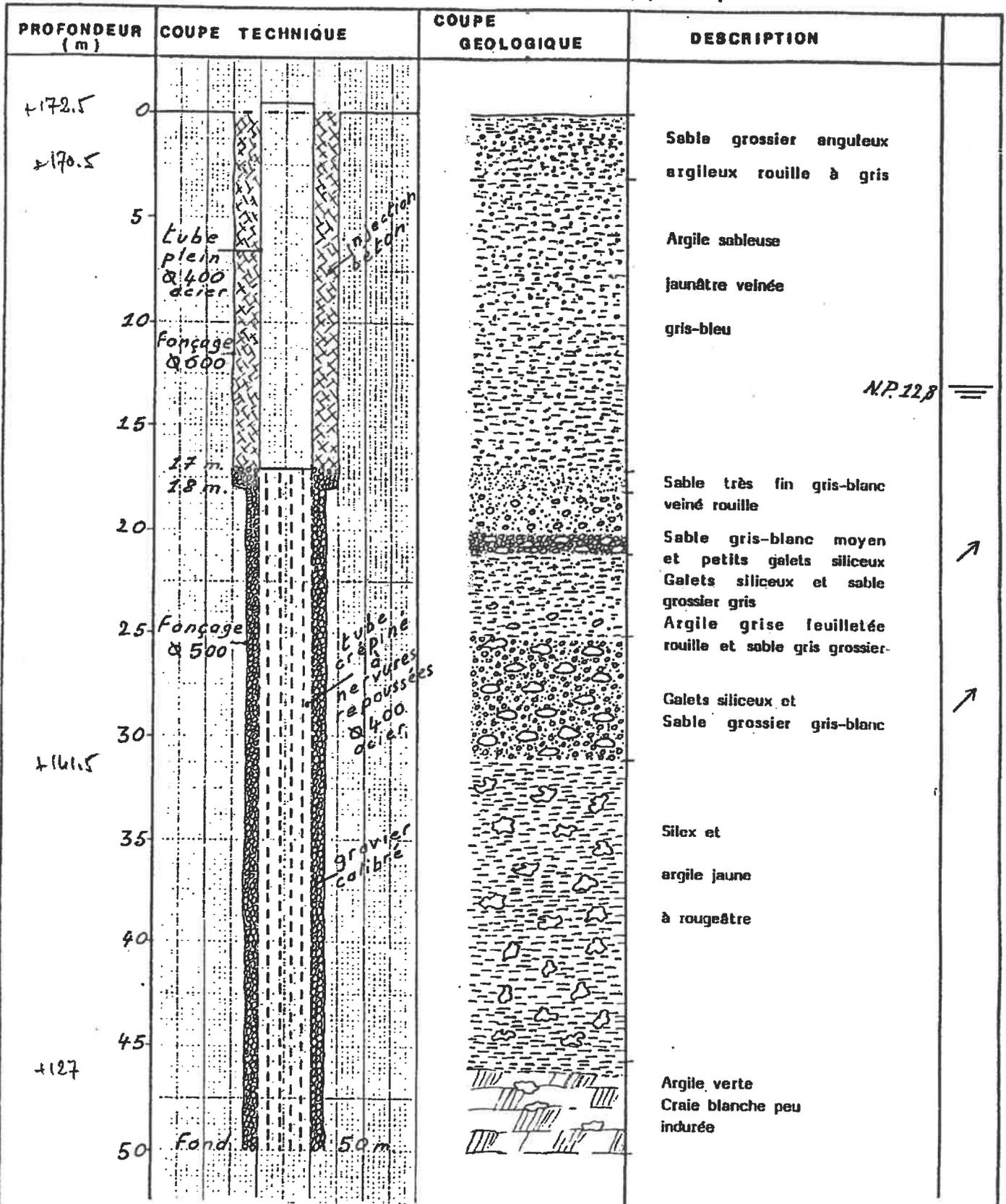


Fig. 2 - Coupes technique et géologique



128698
04323X0092



Dossier du sous-sol

BSS001DYSL

04323X0092/F

Localisation

Identifiant national de l'ouvrage

BSS001DYSL

Ancien code

04323X0092/F

Département

LOIRET (45) - SGR/CEN

Commune

ARRABLOY (45155)

Nom local

F

Numéro de carte

0432

Huitième

3X

Région naturelle

SENONAIS-PUISAYE

Bassin versant

Non renseigné

Adresse ou Lieu-dit

BOIS GIRAULTS - LES GATINES A 237

Coordonnées

Système	X (m)	Y (m)
Lambert 2 étendu	629700	2299860
Lambert 2 - Centre	629700	299860
Lambert-93	679914	6733053

Système	Latitude	Longitude
WGS84	47.69756389 47° 41' 51" N	2.73220155 2° 43' 55" E

Altitude

172.5 m - Précision EPD



Description technique

Identifiant national de l'ouvrage

BSS001DYSL

Ancien code

04323X0092/F

Nature

FORAGE

Profondeur atteinte

50.0 m

Diamètre de l'ouvrage

Non renseigné

Date fin de travaux

May 1, 1988

Mode d'exécution

Non renseigné

Etat de l'ouvrage

Non renseigné

Utilisation

EAU-ASPERSION.

Objet de la recherche

Non renseigné

Objet de l'exploitation

EAU.

Objet de la reconnaissance

Non renseigné

Gisement

Non renseigné

Document(s) papier

DECLARATION-CODE-MINIER, PLAN-SITUATION, COUPE-TECHNIQUE, COUPE-GEOLOGIQUE, CARACTERISTIQUES-CREPINE, PRODUCTIVITE, AUTORISATION.

Références

Non renseigné

Référencé comme point d'eau OUI**Niveau d'eau mesuré par rapport au sol**

12.8 m - May 1, 1988

Coupe

Z Origine

Non renseigné

Auteur

Non renseigné

Date

Non renseigné

Document(s) numérisé(s)

5 document(s)

Vignette	Nom	Type	Poids
----------	-----	------	-------